

Le langagier

Bulletin linguistique du Département d'études françaises et de traduction

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
Télec. : (705) 675-4885

Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
langagier@nickel.laurentian.ca

ISSN 1201-7493

Équipe : - rédaction : Pascal Sabourin
- lecture d'épreuves : Ali Reguigui
- mise en page : Béatrice Dubé-Prévost

13^e année, N° 60, ©juin 2006

Dans ce numéro :

Accointances / Barbecue / Dose létale /
Fleur (Moulin à) / Pédomètre ou podomètre? /
Problématique / Surlonge / T-Bone



Réflexion langagière : «*La question n'est pas tant de savoir quoi dire, mais plutôt de savoir comment le dire!*»



N.D.L.R. Avec son numéro 60, *Le Langagier* boucle sa 13^e année d'existence. La rédaction profite de cette occasion pour rappeler à ses fidèles lecteurs de se tenir à l'affût de tout cas de langue qui pourrait chatouiller leurs oreilles langagières d'ici l'automne. Envoyez-nous vos suggestions et remarques même durant la période d'été, car la rédaction, elle, ne cesse d'écouter et d'observer. À preuve, l'article **Dose létale** présenté plus bas, qui a fait sursauter nos nerfs auditifs. Et puis, l'incontournable cuisson au **barbecue** dont nous reprenons quelques termes avant les vacances.



ACCOINTANCES

Diriez-vous qu'il y a erreur (anglicisme) dans l'expression «Les autorités policières l'ont immédiatement soupçonné à cause de ses **accointances** dans le milieu de la drogue»? Un retour à l'histoire de la langue française nous permet de redécouvrir un terme très ancien, **accointance**, passé intégralement à l'anglais, sauf pour son adaptation graphique (*acquaintance*).

Il faut d'abord examiner le verbe **accointer** dont dérive le substantif **accointance**. Ce verbe est apparu au milieu du XII^e siècle sous la forme *acointier* et signifiait

«faire connaître» en parlant de personnes ou de choses. Ce terme est sorti d'usage, comme d'ailleurs les dérivés **accointable** et **accointement**. Mais **accointance** a survécu avec des sens péjoratifs au XVII^e siècle, «relations suspectes», et au XVIII^e siècle, «relations sexuelles illicites». Aujourd'hui, le sens de «relations suspectes» persiste, comme le montre l'exemple cité plus haut. Donc, un très ancien terme qu'il serait peut-être temps de sortir de la clandestinité.

BARBECUE

Voilà un mot qui convient parfaitement à la saison. En utilisant ce terme, les francophones hésitent entre deux prononciations, l'une inspirée de l'américain : *barbekiou*, et l'autre, qui correspond davantage à la phonation française : *barbeku*. D'où vient ce terme?

Le français a emprunté **barbecue** à l'américain au début du XX^e siècle (1913), cela est confirmé. *Barbecue* est entré dans l'anglo-américain en 1697, où il a eu les formes *barbecu*, *barbacot* et *barbicue*, cette dernière étant encore entendue dans la bouche de certains Américains. Le mot est

issu de l'haïtien *barbacoa* et désignait autrefois les piquets en bois servant à suspendre une viande à griller au-dessus d'un feu. Chez les Américains, le terme s'est étendu à l'ensemble de l'appareil de cuisson (une rôtisserie de plein air appelée **barbecue**), à la viande grillée (un poulet **barbecue**), à la sauce d'accompagnement (une sauce **barbecue**), et à l'activité elle-même (organiser un **barbecue** de fin d'année scolaire).

En France, la coutume nord-américaine qui consiste à faire griller des viandes en plein air à l'occasion d'un pique-nique

(chez soi ou dans un parc) entre peu à peu dans les mœurs. Elle est cependant concurrencée par une autre coutume venue de l'Afrique du Nord, le *méchoui*.

DOSE LÉTALE

Entendue sur les ondes de la très correcte Radio-Canada, cette expression peut surprendre l'oreille francophone dont les marteaux et les enclumes vibrent mal aux sonorités de la langue de Beatles : *lethal dose*. Pourtant...

Létal est bien un mot de souche française, formé au XV^e siècle sur le latin *letalis* «qui cause la mort». La graphie **léthal** a existé au XVI^e siècle à la suite d'un rapprochement erroné avec *Léthé*, le nom du fleuve des Enfers dans la mythologie grecque. La cause de l'étonnement de notre oreille moderne est que le terme est rare, réservé au domaine littéraire et médical, notamment en pharmacologie dans l'expression **dose létale**.

Il est intéressant de noter que l'anglais, pour une fois, n'a pas emprunté *lethal* au français, mais plutôt au latin directement, plus particulièrement au bas latin qui possédait la forme *lethalis*.

Ce cas est un excellent exemple de la bonne influence que peut avoir l'anglais, parfois, sur nos usages modernes en français. En effet, c'est probablement la présence du terme anglais *lethal* qui a amené le journaliste de Radio-Canada à redonner une seconde vie à une expression comme **dose létale**, la relançant dans l'univers mouvant de la langue courante. La suite nous dira si cette langue a pu assimiler suffisamment l'expression pour que nos oreilles l'entendent sans tressailler.

FLEUR (MOULIN À)

Plusieurs lecteurs nous ont déjà posé cette question : pourquoi dit-on «**Moulin**



à **fleur**» en parlant du quartier bien connu de Sudbury? Pourquoi pas «Moulin à farine»?

Intéressante question. Car elle nous permet de découvrir les liens étonnants qui existent entre la langue populaire de chez nous et les vieilles racines de la langue française. Saviez-vous que **fleur** a désigné la mouture fine d'une céréale bien avant l'apparition du mot **farine**? Le premier terme était en usage en français à la fin du XI^e siècle, tandis que le second a été formé sur le latin *farina* au XII^e siècle. **Fleur** désignait d'abord la partie supérieure d'une plante à maturité, mais aussi, par analogie, la partie la plus fine et la meilleure de quelque chose. Par exemple, on peut entendre de nos jours : «Ce groupe de jeunes représente la **fleur** de notre société». Le sens spécialisé de «fine mouture» d'une céréale est attesté vers 1119 et est demeuré très vivant dans les langues régionales. L'expression «**moulin à fleur**» utilisée au Canada vient donc du très loin fond historique de la langue. Par ailleurs, on ne peut nier que la présence de *Flour Mill* a pu jouer un rôle dans l'adoption du nom français du quartier de Sudbury où l'on aperçoit encore les gigantesques silos qui servaient à l'entreposage des céréales. Ajoutons, en passant, que l'équivalent anglais *flour* est bien issu de l'ancien français *flor*, et que *Mill* et **moulin** sont tous deux issus du latin *molere* «moudre».

PÉDOMÈTRE OU PODOMÈTRE?

Une langagière de Sudbury s'interroge sur **pédomètre** et **podomètre**. Quel terme utiliser? Comment expliquer la coexistence de ces deux vocables?

D'abord, constatons que l'usage hésite encore entre ces deux termes. *Le Petit Robert* des années 1990 donnait **pédomètre** et **podomètre**. Le plus récent *Robert* ne reconnaît que **podomètre**. Le dictionnaire du logiciel *Antidote* relève les deux termes. Dans la partie français-anglais, une édition de *Harraps* signale **podomètre** comme équivalents de *pedometer*, mais le côté anglais-français du même dictionnaire donne **pédomètre** et **podomètre** comme équivalents de *pedometer*. En Ontario, on parle de «défi du pédomètre». En France, **pédomètre** semble avoir bon cours, comme dans les organismes du gouvernement fédéral. **Pédomètre** ou **podomètre**? La confusion est telle que l'usager francophone ne sait plus où «donner du pied», pour ainsi dire.

Le terme **pédomètre** est apparu au XVII^e siècle et désignait un appareil qui servait à compter le nombre de pas (du latin *pes*, *pedis*, «pied»). Son usage moderne est

considéré comme un calque de l'anglais *pedometer* et c'est ce qui explique en partie sa pérennité. Certains usagers du français, plus puristes, préfèrent **podomètre** parce que, en français, le préfixe *podo* signifie «pied» (du grec *podos* «pied»), tandis que le *pédo*, *péda* veut dire «enfant» (pédophile, pédagogie). On éviterait donc l'ambiguïté en privilégiant **podomètre**. Mais quel terme sortira vainqueur de cette marche vers la ligne d'arrivée?

PROBLÉMATIQUE

Un lecteur de la région d'Ottawa nous demande de commenter un usage trop répandu, selon lui, dans les milieux de l'éducation et du socio-culturel. Ex. : «La **problématique** de notre Conseil, c'est qu'il manque de ressources financières».

Cet usage appartient à ce que l'on pourrait appeler «le jargon mélioratif» de certains milieux, notamment celui des sciences sociales. Ce sont souvent des termes et des expressions empruntés à des domaines qui jouissent déjà d'une certaine prestance ou autorité (philosophie, didactique) et que l'on s'approprie pour rehausser son propre discours. **Problématique** fait partie de ce genre de terme prétentieusement mélioratif.

Pourtant, le mot a bien sa place dans le parler français. Emprunté au bas latin *problematicus* au XV^e siècle, le terme a d'abord le sens de «problème auquel on ne peut apporter de solution, dont l'existence ou la vérité est douteuse». Ex. : «La popularité de Harper auprès des francophones du Québec est **problématique**». Sous l'influence de l'allemand *problematik* et de l'usage du terme en philosophie et en didactique, **problématique** a désigné un ensemble de questions complexes reliées entre elles et qu'il est difficile ou parfois impossible de résoudre. Le mot ne saurait donc convenir à un contexte comme celui que relevait notre lecteur d'Ottawa. On aurait pu dire plus simplement : «Le problème qui confronte notre Conseil... La vérité, c'est que notre Conseil...»

SURLONGE

Lorsqu'on aborde la question des viandes à faire griller sur notre **barbecue**, il est important d'expliquer les différences entre les coupes nord-américaines et les coupes européennes, car les mêmes termes ne correspondent pas toujours à la même pièce de viande, comme l'illustre **surlonge**.

En France, la **surlonge** de bœuf est un morceau de l'échine du bœuf (au-dessus

de l'épaule), à la hauteur des trois premières vertèbres dorsales. Cette coupe est surtout servie en cubes, en pot-au-feu. En Amérique du Nord, la **surlonge** est la partie très tendre du bœuf située entre la croupe et l'**aloyau** (voir cet article plus haut). La **surlonge** nord-américaine correspond à peu près au **rumsteck** français. Donc, attention voyageurs : ne commandez pas un **steak** de **surlonge** en France, car on vous servira (si on accepte de vous en servir!) de la viande plutôt fibreuse dont les Français font un pot-au-feu!

On pourrait croire que **surlonge** est une francisation de l'américain *sirloin*. C'est plutôt l'inverse qui est vrai. En français, **longe** est attesté dès 1165 et vient du latin *lombea* «rein» (d'où l'adjectif **lombaire**). **Longe** a eu la forme **loigne** (vous savez maintenant d'où l'anglais tient son mot *loin*, qui désigne le filet) et a donné le dérivé **surloigne** que l'anglais a aussi emprunté tel quel, devenu *sirloin*.

T-BONE

Quel affreux mot pour parler de cette succulente coupe de viande à griller sur notre **barbecue**! L'américain manque parfois de finesse et de poésie dans sa façon de nommer les choses de prix. Heureusement pour nous, francophones d'Amérique, le français désigne le *T-Bone* par une expression riche en évocations, le **bifteck d'aloyau**. Concédonsons que le premier terme, **bifteck**, est une adaptation sans cérémonie de l'anglais *beef steak*. Mais **aloyau** vient de l'ancien français *aloe* (ajoutez le diminutif -ette à *aloe* et vous avez... **aloeete**, **alouette**, l'oiseau que les Canadiens-Français adorent «plumer»). L'ancien pluriel d'**aloyau**, *allouyaux*, se disait de petites lamelles de viande cuites à la broche, préparation semblable à celle de l'oiseau appelé **aloeete** qu'on cuisait aussi à la broche. Par similarité de forme entre les pièces de viande, le mot a ensuite désigné la partie charnue d'une côte de bœuf, puis le contre-filet et le filet lui-même. Le **bifteck d'aloyau** à l'américaine contient l'os lombaire et la côte, ce qui lui donne sa forme caractéristique en «T».



Le langagier vous souhaite un été chaud et ensoleillé, et vous donne rendez-vous en septembre pour entamer avec lui sa quatorzième année de parution!

Bonnes vacances!

